



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, mardi le 7 septembre 2021 à 18 h 30 sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 -Nancy Mathieu

Siège #2 -Vacant

Siège #3 -Vacant

Siège #4 - Joey Veilleux

Siège #5 Maxime Veilleux

Siège #6 Laurier Poulin

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Laurence Chabot agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière .

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2021-09-165

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

06 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

06.01 - Résolution appui demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

07 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

07.01 - Résolution octroi contrat Danco Construction

07.02 - Résolution dépôt aide financière dans le programme d'aide à la voirie locale - Volet Rétablissement pour le projet de reconstruction des ponceaux du 6e Rang et du 14e Rang Ouest

08 - TRAVAUX PUBLICS

08.01 - Résolution pour l'acceptation de la soumission de Travaux Forestiers Daniel Bolduc pour le déneigement des bornes sèches

08.02 - Résolution pour l'acceptation de la soumission de Travaux Forestiers Daniel Bolduc pour le déneigement du 13e Rang

08.03 - Résolution pour la réduction de la vitesse dans le secteur Cumberland

09 - RESSOURCES HUMAINES

09.01 - Résolution pour la nomination des officiers en bâtiment et en environnement

10 - VARIA

10.01 - Résolution pour l'acceptation - Appel d'offres pour de la main d'œuvre- déneigement 2021-2022

10.02 - FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

10.03 - Projet de l'Église

10.04 - Internet - Sogetel

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS

12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; M. Maxime Veilleux
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 7 septembre 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

2021-09-166

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 9 août 2021, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; M. Joey Veilleux
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 9 août 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

2021-09-167

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er août 2021 et le 31 août 2021 (règlement no. 318-07).

Voir liste des déboursés pour un total de déboursés de CENT VINGT-CINQ MILLE SIX CENT SOIXANTE-HUIT ET QUATRE-VINGT DEUX DOLLARS (125 668.82 \$)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Laurier Poulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du 7 septembre 2021.

06 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

2021-09-168

06.01 - Résolution appui demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'autorisation à déposer à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lot no 4 216 341;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a vérifié le dossier et confirme que la demande est conforme;

CONSIDÉRANT QUE les critères de décision prévus à l'article 62 de la Loi dont la municipalité doit tenir compte à l'égard du lot, du milieu, des activités agricoles, de la disponibilité des autres emplacements et etc;

CONSIDÉRANT QUE la conformité de la demande aux dispositions du règlement de zonage, le cas échéant, aux mesures de contrôle interimaire;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; M. Joey Poulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin appui la demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lot no 4 216 341.

ADOPTÉE

07 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

2021-09-169

07.01 - Résolution octroi contrat Danco Construction

CONSIDÉRANT QUE les toitures de la cabane à sel et du bâtiment municipal sont à refaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des prix pour la réfection des toitures ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions de Danco Constructions sont de :

Bâtiment municipal : 17 812.13 \$ taxes incluses

Cabane à sel : 6 323,63 \$ taxes incluses

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; M. Laurier Poulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte les soumissions de Danco Construction pour la réfection des toitures de la cabane à sel et du bâtiment municipal.

ADOPTÉE

2021-09-170

07.02 - Résolution dépôt aide financière dans le programme d'aide à la voirie locale - Volet Rétablissement pour le projet de reconstruction des ponceaux du 6e Rang et du 14e Rang Ouest

ATTENDU QU'UN événement fortuit est survenu le 1er novembre 2019;

ATTENDU QUE la description de l'événement fortuit est présentée ci-dessous :

ATTENDU QUE a pris connaissance des modalités d'application du volet Rétablissement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes locales de niveau 1 ou 2 et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Rétablissement;

ATTENDU QUE s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet dont, notamment, l'aide financière maximale accordée par le ministre et correspondant à 90% des dépenses admissibles;

ATTENDU QUE choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante:

l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, Mme Laurence Chabot , agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Joey Veilleux , appuyée par Mme Nancy Mathieu, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

08 - TRAVAUX PUBLICS

2021-09-171

08.01 - Résolution pour l'acceptation de la soumission de Travaux Forestiers Daniel Bolduc pour le déneigement des bornes sèches

CONSIDÉRANT QUE les bornes sèches dans le Rang 14 et celles dans la Rang 12 Est et Ouest doivent être déneigées durant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la soumission de Travaux Forestiers Daniel Bolduc inc. au coût de 1 000 \$ avant les taxes et que le prix sera le même pour les 2 prochaines années (2021-2022 et 2022-2023).

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; M. Laurier Poulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la soumission de Travaux Forestiers Daniel Bolduc inc. pour le déneigement des bornes sèches dans le Rang 14 et le Rang 12 Est et Ouest au coût de 1 000 \$ avant les taxes pour la saison 2021-2022. Le conseil

ADOPTÉE

2021-09-172

08.02 - Résolution pour l'acceptation de la soumission de Travaux Forestiers Daniel Bolduc pour le déneigement du 13e Rang

ATTENDU QUE le déneigement du 13e Rang occasionne des bris d'équipement et que la route est dangereuse en période hivernale pour les opérateurs de machinerie lourde;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la soumission de Travaux Forestiers Daniel Bolduc au coût de 1 400 \$ avant les taxes;

ATTENDU QUE le prix sera valide pour une durée de 2 ans, soit pour la saison hivernale 2021-2022 et 2022-2023;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; M. Maxime Veilleux
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la soumission de Travaux Forestiers Daniel Bolduc pour le déneigement du 13e Rang au coût de 1 400 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

2021-09-173

08.03 - Résolution pour la réduction de la vitesse dans le secteur Cumberland

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu de nombreuses plaintes pour la vitesse dans le secteur Cumberland, mais davantage sur la Rue du Boisé;

ATTENDU QUE la sécurité des enfants est primordiale;

ATTENDU QUE des silhouettes d'enfants seront installées dans le secteur pour sensibiliser les automobilistes à ralentir;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère ; Mme Nancy Mathieu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin réduira la vitesse de circulation dans le secteur Cumberland à 40 km/h.

09 - RESSOURCES HUMAINES

2021-09-174

09.01 - Résolution pour la nomination des officiers en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin est partie prenante de l'entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la susdite entente (article 3.2), la municipalité a l'obligation de nommer les fonctionnaires chargés de l'application de leurs réglementations;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'engagement de deux officières par la MRC, il y a lieu de procéder aux nominations par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les engagements, à titre d'officière en bâtiment et en environnement, sont effectifs dès maintenant;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin nomme madame Sarah Corriveau, madame Émilie Bédard, en plus de madame Lise Buteau et messieurs Gabriel Gosselin et Serge Paquet à titre d'officiers municipaux en bâtiments et en environnement.

QUE par ces nominations, ces personnes agiront à titre de fonctionnaires responsables de l'application des règlements d'urbanisme et des règlements découlant de la Loi sur la Qualité de l'Environnement applicables par la municipalité.

ADOPTÉE

10 - VARIA

2021-09-175 10.01 - Résolution pour l'acceptation - Appel d'offres pour de la main d'œuvre- déneigement 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas trouvé de main d'oeuvre afin de combler les postes #2 et #2 en voirie pour l'hiver 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire un appel d'offres afin de trouver de la main d'oeuvre afin de pouvoir déneiger son territoire

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; M. Maxime Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte de faire un appel d'offres pour se trouver de la main d'oeuvre pour l'hiver 2021-2022

ADOPTÉE

2021-09-176 10.02 - FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

IL EST ENTENDU QUE Mme Vicky Giguère, directrice générale de la

Municipalité de Saint-Louis, peut venir en aide à notre directrice générale, Laurence Chabot, afin de l'aider dans ses nouvelles fonctions. Elle peut prendre contacte par téléphone ou par courriel afin de se présenter.

2021-09-177

10.03 - Projet de l'Église

CONSIDÉRANT QUE les plans du projet l'Église ont changé depuis la demande des commandites précédemment à Desjardins et à la Relance

IL EST ATTENDU QUE nous n'avons plus le montant de 75 000\$ de Desjardins pour le projet de l'Église, le tout confirmé par Mme Karine Taschereau de Desjardins.

IL EST ATTENDU QUE nous n'avons plus la commandite de 125 000\$ de la Relance , car ils ont refusé d'extensionner les délais pour le projet de l'Église.

Ceci étant dit, nous pouvons toujours relancer avec les nouveaux plans du projet

2021-09-178

10.04 - Internet - Sogetel

CONSIDÉRANT QUE dans les secteurs où il n'y a pas de filage , ce sera le distributeur Sogetel qui sera le fournisseur Internet.

IL EST ATTENDU QU'il y a deux autres distributeurs Internet soient Telus et Cable Axion sur notre territoire.

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2021-09-179

12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère; Mme Nancy Mathieu
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 20h02 le 7 septembre 2021.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Mairesse

Laurence Chabot
Dir. générale & sec.-trésorière

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet
Mairesse